

RD

► Information générale

Cours	
Titre	Relation d'aide en criminologie
Nombre de crédits	3
Sigle	CRI2015-L
Faculté/École/Département	Arts et sciences
Trimestre	Automne
Année	2023
Jour	Vendredi 8 h 30 - 11 h 30

Enseignante	
Nom et titre	Rougui Diop
Coordonnées	Rougui.diop@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous
Auxiliaire d'enseignement	À venir

► Apprentissages visés

Description du cours
<p>Ce cours porte sur les notions essentielles à une démarche de relation d'aide dans un contexte volontaire et dans un contexte d'autorité. Il abordera les concepts de la relation d'aide, les habiletés personnelles et professionnelles nécessaires dans un processus d'aide, les limites de l'aide professionnelle, les étapes du processus d'aide et les règles déontologiques.</p>
Objectifs du cours
<p>Ce cours vise à offrir aux étudiants une connaissance des éléments fondamentaux liés au cadre et aux processus de la relation d'aide en contexte d'autorité. Après avoir acquis une compréhension de la relation d'aide dans un cadre volontaire, les étudiants seront en mesure d'appréhender les nouveaux enjeux découlant du contexte d'autorité, les problématiques de motivation, les troubles de la personnalité et les risques de récidive chez la clientèle. De plus, ce cours offrira une exploration des approches variées, notamment les approches cognitives et comportementales et les approches systémiques. Ces approches seront présentées de manière concise, mettant en lumière leur application spécifique en relation d'aide, afin de souligner à la fois leur potentiel d'efficacité et leurs limites.</p>
Objectifs spécifiques
<p>Dans l'ensemble de la formation plus appliquée en criminologie, ce cours s'inscrit au sein d'un ensemble qui en comporte six autres :</p>

RD

- Technique d'entrevue (1er cycle) ;
- Intervention en situation de crise (1er cycle) ;
- Évaluation et intervention auprès des jeunes (1er cycle) ;
- Évaluation et intervention auprès des victimes (1er cycle) ;
- Intervention cognitivo-comportementale (2e cycle) ;
- Théories de l'intervention en criminologie (2e cycle).

Dans chaque contexte d'intervention, des contenus relatifs aux connaissances, aux habiletés (savoir-faire) et aux attitudes (savoir-être) seront abordés.

Approche pédagogique

Le cours se tiendra en présentiel.

Il sera organisé comme suit :

1. La première partie sera consacrée à une présentation magistrale.
2. La deuxième partie sera consacrée à l'une des activités suivantes : ateliers, exercices de mise en situation, analyse vidéo, discussions.

Durant les cours les étudiant-e-s seront invité-e-s à participer et à partager du matériel clinique.

RD

► Calendrier

***Les consignes des ateliers seront déposées sur studium.

***Une bibliographie sera également accessible sur studium.

Séances	Titre et contenu	Lectures
8 septembre 2023	<p>Séance 1. Introduction à la relation d'aide en criminologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la relation d'aide - Relation d'aide en criminologie - Relation d'aide et psychothérapie - Présentation des modalités d'évaluation <p>Atelier : Formation des équipes</p>	
15 septembre 2023	<p>Séance 2. Établir le cadre et l'alliance dans les interventions en contexte d'autorité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre et de l'alliance - Enjeux du cadre et de l'alliance en contexte d'autorité - Stratégies pour établir et maintenir un cadre sécurisant et une alliance aidante <p>Atelier : Tension dans l'établissement de l'alliance et le maintien du cadre.</p>	<p>de Roten, Y. (2011). Chapitre 1. L'alliance thérapeutique est-elle la clé du changement : Le point de vue de la recherche en psychothérapie. Dans : Édouard Collot éd., L'alliance thérapeutique (pp. 3-16). Paris : Dunod. https://doi.org/10.3917/dunod.geamh.2011.01.0001</p>
22 septembre 2023	<p>Séance 3. La communication en relation d'aide en criminologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Base théorique de la communication - Stratégies de communication - Techniques de communication en relation d'aide - Obstacles à la communication 	<p>Egan, Gerard., & Ahern, É. 1967 -. (2005). Communication dans la relation d'aide (2e éd.). Beauchemin ; WorldCat.org. Chapitre 3 présence et écoute</p>

RD

	Atelier : Exercice de communication	
29 septembre 2023	<p>Séance 4 : Changement et motivation en relation d'aide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théorie de l'autodétermination (Deci & Ryan, 1985) - Modèle transthéorique du changement (Prochaska et DiClemente, 1984) - Gérer les résistances dans le processus de changement <p>Atelier : Quizz et mise en situation</p>	Lecavalier, M., Marcil-Denault, J. Denis, I., Maltais, K. et Mantha, L. La motivation, quelque chose qui se construit — Cahier de formation (pp.7-28). Montréal : Centre Dollard Cormier
6 octobre 2023	<p>Séance 5 : Gérer le transfert et le contre-transfert</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des dynamiques transférentielles - Stratégies pour gérer le transfert et le contre-transfert dans la relation d'aide <p>Atelier : Étude de cas.</p> <p>Intervention de Julie Simonneau – Criminologue et coordinatrice des services au Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS)</p>	Lecompte, C. (1994). Le langage des clients difficiles en counseling et en psychothérapie. Revue canadienne de counseling, 28,2, 107-124.
13 octobre 2023	<p>Séance 6. Relation d'aide en contexte d'autorité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte volontaire vs contexte d'autorité - Autorité et pouvoir - Défis de l'intervention en contexte d'autorité - Stratégie pour surmonter ces défis <p>Atelier : Mise en situation.</p>	Hardy, G. (2012). 3. Aide contrainte et intervention : d'autres pistes pour d'autres interventions. Dans : G. Hardy, s'il te plaît, ne m'aide pas : L'aide sous injonction administrative ou judiciaire (pp. 41-57). Toulouse : Érès.
27 octobre 2023	Examen intra	
3 novembre 2023	Séance 7 : Atelier sur le TP avec l'auxiliaire d'enseignement.	

RD

<p>10 Novembre 2023</p>	<p>L'objectif de cet atelier est de fournir un accompagnement et des réponses aux questions liées à la réalisation du travail de fin de session.</p> <p>Séance 8 : Encadrement dans la collectivité des personnes sous main de justice : enjeux et défis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les concepts de risque, besoin et réceptivité - Particularité de l'encadrement dans la collectivité - Obstacles à la relation d'aide dans ce type d'encadrement - Stratégies d'intervention. - Enjeux de collaboration <p>Atelier : À venir</p> <p>Invitité. e : À confirmer</p>	<p>Vidéo à voir sur studium</p> <p>Nicolas Sallée, « Accompagner, surveiller, (ne pas) dénoncer », Champ pénal/Penal field [En ligne], Vol. XV 2018, mis en ligne le 20 novembre 2018, consulté le 16 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/champpenal/9869 ; DOI : https://doi.org/10.4000/champpenal.9869</p>
<p>17 novembre 2023</p>	<p>Séance 9. Relation d'aide avec une clientèle présentant des troubles de la personnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouble de la personnalité antisociale et relation d'aide - Compréhension des défis spécifiques dans l'intervention avec cette clientèle - Les enjeux du cadre et de l'alliance auprès cette cette clientèle - La gestion du contre-transfert - L'importance de la collaboration avec d'autres acteurs dans le suivi <p>Atelier : Analyse de cas ou mise en situation</p>	<p>Meloy, J.R. (2001). Entre la personnalité antisociale et la psychopathie grave, un gradient de sévérité. <i>Évolution Psychiatrique</i>, 66, 563-86.</p> <p>Lien : https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0014385501901264.</p>

RD

<p>24 novembre 2023</p>	<p>Séance 10. Approche cognitive comportementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondements théoriques de TCC - Exploration de l'application des TCC en relation d'aide en criminologie - Analyse fonctionnelle et restructuration cognitive - L'importance de la collaboration en TCC - Discussions sur les limites des TCC en relation d'aide en criminologie <p>Atelier : Application d'une grille d'analyse fonctionnelle</p>	<p>Palazzolo, J. (2020). Chapitre premier. Pratique d'une thérapie cognitive et comportementale. Dans : Jérôme Palazzolo éd., Les thérapies cognitives et comportementales (pp. 11-24). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.</p>
<p>1 Décembre 2023</p>	<p>Séance 11. Approche systémique familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fondements de l'approche systémique - L'approche systémique familiale en criminologie - Exploration de l'application de cette approche dans l'intervention auprès des familles de délinquants <p>Atelier : Présentation d'un outil systémique</p>	<p>SEGOND Pierre, « 3. La dimension familiale chez les adolescents délinquants », dans :, Travail social et soin psychologique. Des éducateurs, des psy, des juges, des sauveteurs et leurs familles, sous la direction de SEGOND Pierre. Toulouse, Érès, « Relations », 2008, p. 43-55. URL : https://www.cairn.info/travail-social-et-soin-psychologique--9782749209821-page-43.htm</p>
<p>8 décembre 2023</p>	<p>Séance 12 : Conclusion du cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre soin de celles et ceux qui aident - Pour des pratiques et des postures inclusives dans la relation d'aide en criminologie. 	
<p>15 décembre 2023</p>	<p>Examen final</p>	
<p>22 décembre 2023 Remise travail fin de session</p>		

RD

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

RD

► **Évaluations**

Les consignes du TP seront déposées sur studium en début de session.

Dates	Activités	Breve description	Pondérations
27/10/2023	Examen intra	Cet examen comportera des questions à réponse courte et des questions à développement qui couvriront la matière des cours précédents. Il y aura une question tirée d'un texte. Notes permises, ordinateur non permis.	35 pts
15/12/2023	Examen final	Cet examen comportera des questions à réponse courte et des questions à développement qui couvriront la matière des cours précédents. Il y aura une question tirée d'un texte. Notes permises, ordinateur non permis.	35 pts
22/12/2023	Travail de réflexion	Analyse de pratique en criminologie. Des consignes détaillées seront disponibles sur Studium.	30 pts

Attention ! Prendre connaissance qu'exceptionnellement, des éléments de ce plan de cours pourraient être modifiés en cours de session. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Rappelez aux étudiants qu'ils doivent obligatoirement motiver leur absence à une évaluation, et ce, le plus tôt possible. Indiquez-leur le formulaire qu'ils doivent utiliser, auprès de qui et dans quels délais ils doivent le déposer. Vous pouvez les référer aux articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
Dépôts des travaux	Les travaux doivent être déposés uniquement sur Studium et le format demandé doit être respecté sinon des pénalités seront appliquées.
Qualité de la langue	Pensez à utiliser Antidote pour votre travail de fin de session. Des pénalités seront appliquées si un manque d'effort est noté dans la qualité rédactionnelle.
Seuil de réussite exigé	50 %

RD

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	20 septembre 2023
Date limite d'abandon	17 novembre 2023
Fin du trimestre	22 décembre 2023
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir mon autorisation écrite au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	

► Ressources

Ressources complémentaires	
Documents	Toutes vos lectures seront accessibles en ligne ou à la bibliothèque.
Guides	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

RD

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur (se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Harcèlement, discrimination, racisme et violences à caractère sexuel

« Le Bureau du respect de la personne — Prévention et lutte contre le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont le guichet unique pour accueillir toute personne affectée par une situation de harcèlement, de violence à caractère sexuel, de discrimination ou de racisme. Sa mission est de contribuer à faire de l'Université de Montréal et de HEC Montréal des milieux de vie, d'études et de travail ouverts, inclusifs et respectueux, où chaque personne peut s'attendre à recevoir un accompagnement bienveillant et exempt de jugement dans le respect de ses attentes et de ses besoins particuliers. » Source : bureau du respect de la personne.

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

3333, chemin Queen-Mary (angle Decelles)

Bureau 543

(514) 343-7020

respect@umontreal.ca

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour le sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>